

# Aperçu des prestations

American Express® Corporate Card



## PRESTATIONS

### ASSURANCES<sup>1</sup>

Assurance accidents moyens de transport	Invalidité ou décès (lors de voyages d'affaires)	750 000 CHF
	Invalidité ou décès (lors de voyages privés)	375 000 CHF
Frais de recherche, de sauvetage et de dégagement	Transport de recherche, de sauvetage, de dégagement, et transport jusqu'à l'hôpital	60 000 CHF
Assurance confort de voyage	Vol manqué et retardé (dès 4 heures)	300 CHF
	Retard des bagages à l'aller (dès 6 heures)	1 500 CHF
Assurance bagages	Vol et endommagement des bagages	2 000 CHF
	Frais de transport en cas de bagages retrouvés	1 000 CHF
Informations de voyage et avances	Organisation et mise en relation avec des médecins, informations de voyage, etc.	oui
	Avances pour les frais de médecin/hospitalisation, honoraires d'avocat, etc.	15 000 CHF
Liability Waiver	Assurance contre l'utilisation frauduleuse des cartes pour les clients entreprises	jusqu'à concurrence de 30 000 CHF par titulaire de carte et 2 000 000 CHF par client entreprise et année civile

### FONCTIONS EN LIGNE

Technologie 3-D Secure	oui
American Express @Work Core	oui
American Express @Work Enhanced	oui
MyAccount (American Express Online Account Access)	oui

### SERVICES DONNÉES

American Express Billing Support Files (pour les administrateurs d'entreprise)	oui
--	-----

### GESTION DES DÉPENSES

Compatibilité avec tous les outils logiciels usuels, destinés au traitement des frais généraux et coopération avec leurs fournisseurs	oui
---	-----

### PROGRAMMES DE FIDÉLISATION

American Express Membership Rewards	Classic (1 point pour 1 CHF dépensé <sup>2</sup> )	participation de 50 CHF par carte/an (hors TVA)
	Taux de conversion pour SWISS Miles & More	1 mile pour 2 points

### OFFRES SPÉCIALES

American Express Selects <sup>SM</sup> – offres spéciales exclusives pour les titulaires de carte	oui
---	-----

## SERVICES DE VOYAGE

HCorpo – la solution de réservation d'hôtel intelligente	oui
--	-----

## FRAIS

### COTISATIONS ANNUELLES

Cotisation annuelle	Première carte/premier paquet de cartes	140 CHF
	Autres cartes/paquets de cartes	140 CHF
Carte de remplacement	En cas de perte, de vol ou d'endommagement	incluse

### FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

Retrait d'espèces aux distributeurs automatiques	Suisse	4%, au min. 5 CHF
	Étranger/guichet bancaire	4%, au min. 5 CHF
Rappel de paiement	Frais par rappel	20 CHF
Intérêt de crédit	Taux d'intérêt annuel	15%
Frais de traitement pour les transactions en monnaies étrangères	CHF	–
	EUR	2%
	USD	2%
	Toutes les autres devises	2%
Supplément pour le traitement de transactions à l'étranger	CHF	–
Frais de service	Frais pour la facture papier (par facture globale)	–
	Copie facture mensuelle (par ordre)	–
	Double facture mensuelle à la propre adresse ou à une tierce adresse (forfait annuel)	–
	Recherche d'adresse	–
	Envoi postal à l'étranger (par facture globale)	–
	Envoi de la carte par express ou par coursier	–
Frais de versement postal	Frais facturés par la Poste pour versements d'espèces au guichet postal	–

### DÉTAILS DE PAIEMENT

Modes de facturation	Centralisé	oui
	Individuel	oui
Options de paiement	Système de recouvrement direct (LSV)	oui
	BVR/IPI	oui

### DIVERS

Remplacement de la carte	sous 24 h
Responsabilité en cas de vol ou de perte de la carte	aucune <sup>3</sup>
Compte bancaire suisse	oui
Délivrance expresse des nouvelles cartes (généralement sous 3 jours), par carte	100 CHF

<sup>1</sup> Vous trouverez les dispositions détaillées (y compris les sommes d'assurance et les exclusions de responsabilité) dans les conditions d'assurance que vous pouvez consulter sur [americanexpress.ch](http://americanexpress.ch) ou demander auprès de Swisscard AECS GmbH.

<sup>2</sup> Hors frais, intérêts, arriérés, retraits d'espèces, paiements des transferts et des opérations de change (aussi en substituts monétaires, tels que monnaie cryptée, Travelers Cheques, chargement des moyens de paiement sans espèces, etc.) ainsi qu'aux négociants en titres, paiements des prestations liées à la carte (p. ex., assurances optionnelles), ainsi que jeux de hasard et prestations semblables aux jeux de hasard.

<sup>3</sup> Aucune responsabilité si toutes les obligations de diligence et de collaboration ont été respectées conformément aux Conditions générales (CG).